

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE

(Suite et fin)

—○—
APPEL AUX ÉVÊQUES

Tels sont les principes que, pour obéir à la divine volonté, Nous Nous proposons d'appliquer durant tout le cours de Notre Pontificat et avec toute l'énergie de Notre âme. Votre rôle à vous, Vénérables Frères, sera de Nous seconder par votre sainteté, votre science, votre expérience, et surtout par votre zèle pour la gloire de Dieu, *ne visant à rien autre qu'à former en tous Jésus-Christ.*

FORMATION DU CLERGÉ

Quels moyens convient-il d'employer pour atteindre un but si élevé? Il semble superflu de les indiquer, tant ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. — Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui, par le devoir de leur vocation, sont destinés à le former dans les autres. Nous voulons parler des prêtres, Vénérables Frères. Car tous ceux qui sont honorés du sacerdoce doivent savoir qu'ils ont, parmi les peuples avec lesquels ils vivent, la même mission que Paul attestait avoir reçue, quand il prononçait ces tendres paroles : *Mes petits enfants que j'engendre de nouveau, jusqu'à ce que le Christ se forme en vous* (23). Or comment pourront-ils accomplir un tel devoir, s'ils ne sont d'abord eux-mêmes revêtus du Christ et revêtus jusqu'à pouvoir dire avec l'Apôtre : *Je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi* (24). *Pour moi, le Christ est ma vie* (25). Aussi, quoique tous les fidèles doivent aspirer à l'état d'homme parfait; à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ (26), cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour cela *un autre Christ*; non seulement parce qu'il participe aux pouvoirs de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et par là reproduire en soi son image.

S'il en est ainsi, Vénérables Frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté!

(23) Gal., iv, 19.

(24) Ib. ii, 20.

(25) Philipp., i, 21.

(26) Ephés., iv, 3.